



## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

### Note de Présentation





# SOMMAIRE

<b>1- L'EXECUTION DU BUDGET 2018</b>	<b>p.5- 24</b>
1.1- Les résultats 2018	p.5- 7
1.2- Analyse des écarts entre le réalisé et le prévisionnel	p.8- 25
<b>2- RETROSPECTIVE ET ANALYSE FINANCIERE</b>	<b>p.26- 35</b>
2.1- Dépenses de fonctionnement	p.26- 27
2.2- Recettes de fonctionnement	p.28- 29
2.3- L'épargne	p.30-31
2.4- L'investissement et son financement	p.32- 33
2.5- La dette	p.33- 35
<b>3- L'EXECUTION BUDGETAIRE 2018 PAR POLITIQUES PUBLIQUES</b>	<b>p.36- 43</b>
3.1- Politiques des solidarités	p.36- 37
3.2- Politiques du cadre de vie	p.37- 38
3.3- Politiques des pratiques sportives	p.39
3.4- Politiques culturelles et associatives	p.40
3.5- Politiques de l'action jeunesse	p.41- 42
3.6- Politiques des services au public	p.42- 43

# 1- L'EXECUTION DU BUDGET 2018

## 1.1- Les résultats 2018

Dépenses de fonctionnement (1)	23 839 719,15 €
Recettes de fonctionnement (2)	27 614 203,07 €
Dépenses d'investissement (3)	6 376 795,04 €
Recettes d'investissement (4)	16 724 623,20 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice (5)=(2)-(1)	3 774 483,92 €
Résultat d'investissement de l'exercice (6)=(4)-(3)	10 347 828,16 €
<b>Résultat de l'exercice (7)=(6)+(5)</b>	<b>14 122 312,08 €</b>
<i>Solde des restes-à-réaliser (8)</i>	<i>-2 438 478,46 €</i>
<b>Résultat global de l'exercice (9)=(8)+(7)</b>	<b>11 683 833,62 €</b>
Résultat reporté de fonctionnement (10)	0,00 €
<b>Résultat cumulé de fonctionnement (11)=(10)+(9)</b>	<b>3 774 483,92 €</b>
Résultat reporté d'investissement (12)	290 205,16 €
<b>Résultat cumulé d'investissement (13)=(12)+(9)</b>	<b>10 638 033,32 €</b>
<i>Capacité de financement de l'investissement (14)=(13)+(8) / Excédent global d'investissement</i>	<i>8 199 554,86 €</i>
<b>Résultat global cumulé (avec intégration des restes-à-réaliser) (15)=(14)+(11)</b>	<b>11 974 038,78 €</b>
<b>Résultat cumulé de clôture (sans intégration des restes-à-réaliser) (16)=(13)+(11)</b>	<b>14 412 517,24 €</b>

## Commentaires :

Ces résultats 2018 feront l'objet d'une délibération permettant leur affectation au budget 2019 dans la décision modificative n° 1.

L'année budgétaire au 31/12/2018 présente :

- Un résultat cumulé de fonctionnement de 3 774 483,92€ (5)
- Un résultat cumulé d'investissement de 10 638 033,32€ (13)
- Un solde des restes-à-réaliser de la section d'investissement 2018 de 2 438 478,46€ (8)

L'année 2018 ne présente donc pas de besoin de financement pour sa section d'investissement (14). Sa capacité de financement (qui correspond au résultat cumulé d'investissement déduit du solde des restes-à-réaliser) s'élève à 8 199 554,86€ (14).

Ainsi le résultat cumulé de fonctionnement (5) est donc libre d'affectation et n'a pas pour obligation de couvrir a minima le besoin de financement de la section d'investissement.

Néanmoins et afin de financer à l'avenir la réalisation de projets d'investissement, le Maire proposera, pour la délibération d'affectation, d'inscrire le résultat cumulé de fonctionnement (5) en totalité au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » en tant que recettes d'investissement.

Le résultat global cumulé (15) s'élève donc au 31/12/2019 à 11 974 038,78€.

## 1.2 Analyse des écarts entre le réalisé et le prévisionnel

### 1.2.1 Section de fonctionnement

#### 1.2.1.1 Dépenses d'exploitation (21 233K€) / Taux de réalisation = 94,38% (93,73% en 2017)

- **Les dépenses liées aux personnels (15 005 K€) (1) / Taux de réalisation = 96,05%.**
- Plusieurs facteurs sont à l'origine de cet écart de dépenses de -617 K€ :
  - Concernant les charges de personnel (chapitre budgétaire 012), l'écart de réalisation est de -529K€ dont -511K€ relatifs à la masse salariale et -17K€ à d'autres éléments du chapitre 012. Les principales explications sont les suivantes :
    - L'incidence du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) s'élève à 110K€, elle a été moindre que prévue, soit une économie de 20K€ sur les 129K€ budgétés,
    - La prévision du PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) chiffrée à 70K€ n'a pas été réalisée sur 2018 et a été reportée sur le budget 2019,
    - Plusieurs vacances de postes de responsable de service (scolaire, communication, bibliothèque) sur plusieurs mois pour 80K€,
    - Des vacances de postes d'assistante maternelle crèche familiale pour 40K€,
    - Une enveloppe « provisionnelle » de 360K€ pour aléas qui n'a été consommée que partiellement (450K€ budgétés),
    - A l'inverse des dépenses supplémentaires ont été constatées pour des renforts pour le fonctionnement des restaurants scolaires/APS, suite à l'accroissement de la fréquentation (+50K€),
  - Concernant les charges générales liées aux ressources humaines, on constate -89K€ d'écart entre le CA et le budget. Des crédits (47K€) n'ont pas été utilisés pour des actions de formation « payantes » (hors CNFPT). En effet, ces moyens octroyés par la collectivité à la formation continue des agents complètent la contribution obligatoire au CNFPT et leur consommation fluctue au gré des besoins et des contraintes des services. Les indemnités alimentaires sont en diminution de 12K€ du fait de la baisse du nombre d'enfants en crèche familiale.

DEPENSES	2017		2018				Ecart		
	CA 2017	% de conso CA17/Voté17	BP 2018	DM 1 et 2	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>Dépenses liées aux Personnels (1)</b>	<b>14 948 737,43</b>	<b>96,23%</b>	<b>15 610 090,00</b>	<b>12 060,00</b>	<b>15 622 150,00</b>	<b>15 004 927,05</b>	<b>56 189,62</b>	<b>-617 222,95</b>	<b>96,05%</b>
Charges de personnel	14 703 823,66		15 335 560,00	2 060,00	15 337 620,00	14 809 064,92		-528 555,08	
Relatif à l'activité du personnel	159 727,47		169 530,00	10 000,00	179 530,00	112 513,59		-67 016,41	
Subvention prévoyance	40 277,19		50 000,00	0,00	50 000,00	40 552,76		-9 447,24	
Indemnités alimentaires	44 909,11		55 000,00	0,00	55 000,00	42 795,78		-12 204,22	
<b>Dépenses liées aux services rendus (2)</b>	<b>4 601 656,13</b>	<b>90,04%</b>	<b>4 791 726,00</b>	<b>86 673,80</b>	<b>4 878 399,80</b>	<b>4 364 169,51</b>	<b>-237 486,62</b>	<b>-514 230,29</b>	<b>89,46%</b>
Dépenses des services	4 429 347,01		4 705 466,00	33 353,80	4 738 819,80	4 292 773,32		-446 046,48	
Autres charges gestion courante	14 628,79		9 300,00	14 168,00	23 468,00	29 082,42		5 614,42	
Créances irrécouvrables et titres annulés	24 225,66		31 000,00	0,00	31 000,00	0,98		-30 999,02	
Participations exceptionnelles	24 002,21		7 960,00	2 124,00	10 084,00	4 459,55		-5 624,45	
Charges exceptionnelles	109 452,46		38 000,00	37 028,00	75 028,00	37 853,24		-37 174,76	
<b>Dépenses de transferts (3)</b>	<b>1 656 154,59</b>	<b>84,27%</b>	<b>1 781 323,00</b>	<b>300,00</b>	<b>1 781 623,00</b>	<b>1 662 124,33</b>	<b>5 969,74</b>	<b>-119 498,67</b>	<b>93,29%</b>
Subvention fonctionnement CCAS et Maison du Lac	750 000,00		856 000,00	0,00	856 000,00	790 000,00		-66 000,00	
Subventions aux associations	692 762,51		712 000,00	300,00	712 300,00	689 541,33		-22 758,67	
Contribution au FPIC et autres	178 454,00		200 000,00	0,00	200 000,00	171 933,00		-28 067,00	
Participations à la constructions de logements sociaux	5 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Participations, redevances	29 938,08		13 323,00	0,00	13 323,00	10 650,00		-2 673,00	
<b>Fonctionnement assemblée délibérante (4)</b>	<b>200 573,19</b>	<b>93,92%</b>	<b>215 565,00</b>	<b>0,00</b>	<b>215 565,00</b>	<b>202 220,76</b>	<b>1 647,57</b>	<b>-13 344,24</b>	<b>93,81%</b>
Indemnités élus	162 341,04		170 000,00	0,00	170 000,00	159 143,29		-10 856,71	
Frais de missions élus	3 100,55		2 565,00	0,00	2 565,00	4 045,94		1 480,94	
Cotisations élus	26 281,60		28 000,00	0,00	28 000,00	28 111,53		111,53	
Frais de formation élus	8 850,00		15 000,00	0,00	15 000,00	10 920,00		-4 080,00	
<b>Total Dépenses d'Exploitation (A)=(1+2+3+4)</b>	<b>21 407 121,34</b>	<b>93,79%</b>	<b>22 398 704,00</b>	<b>99 033,80</b>	<b>22 497 737,80</b>	<b>21 233 441,65</b>	<b>-173 679,69</b>	<b>-1 264 296,15</b>	<b>94,38%</b>

■ **Les dépenses liées aux services rendus (4 364K€) (2) / Taux de réalisation = 89,46%.**

- Le disponible de 514K€ est lié à des dépenses qui n'ont pas été nécessaires ou se sont révélées moins coûteuses.

Trois raisons principales expliquent ce disponible :

- La dépense est décalée dans le temps (145K€):
  - Le budget 2018 avait ouvert des crédits afin de renouveler de nombreux manuels scolaires pour les élémentaires, les commandes ont été faites finalement pour la rentrée 2019 d'où un reliquat de 60K€ sur 2018,
  - 19K€ de contributions au dispositif « Mur Mur 2 » non versées en totalité (sur 54K€), suite à des décalages de demandes de copropriétés,
  - 31K€ d'admissions en non valeurs (pas de transmissions par la trésorerie en 2018),
  - 35K€ pour les peintures des bureaux de l'Hôtel de Ville reportées sur 2019,
- Une gestion fine (182K€) :
  - Reliquat de 31K€ sur les fluides dont les économies principales reposent sur la consommation d'électricité.
  - Reliquat de 9K€ sur l'alimentation (autres que les restaurants scolaires), 37K€ pour les fournitures de petit équipement et consommables et 19K€ sur les fournitures administratives,
  - 10K€ sur les locations mobilières (photocopieurs, matériels divers ...),
  - 5K€ sur les frais d'affranchissement et 10K€ de frais de téléphonie, 4K€ de frais d'annonce et d'insertion (pour les recrutements et les marchés publics), 5 K€ de frais de gardiennage, 4K€ de frais de réception,
  - 48K€ de reliquat de prestations de services,
- Une gestion prudentielle (187K€):
  - 58K€ au titre des entretiens sur les biens immobiliers et mobiliers ainsi que des terrains sportifs et des réseaux divers (dont 15K€ sur la détection des réseaux d'éclairage public, 6K€ d'entretien des jeux extérieurs, 5K€ d'entretien de photocopieurs...),
  - 6K€ de charges de copropriétés non appelées,
  - 24K€ sur les assurances,
  - 15K€ sur les frais de publication (notamment le marché d'impression),
  - 14K€ pour les frais de transport,
  - 4K€ de taxes foncières,
  - 37K€ de charges exceptionnelles
  - 29 K€ correspondent à des reliquats d'enveloppes du chapitre 011 de l'ensemble des services.



■ **Les dépenses de transferts (1 662K€) (3) / taux de réalisation = 93,29% .**

- La subvention au CCAS (y compris la Maison du Lac) a été versée à hauteur de 790K€ (soit -66K€/prévu) Elle a été ajustée pour tenir compte de la reprise au budget 2018 du CCAS du résultat excédentaire de 2017 et pour répondre aux besoins de trésorerie ; l'établissement public n'ayant pas vocation à constituer des réserves.
- es subventions aux associations ont été réalisées à 96,80%, soit un solde de 23K€. Cet écart provient des crédits inscrits lors du vote du BP 2018 en « non affecté » et qui ont fait l'objet d'attributions et d'ajustement en fonctions des demandes.
- Les contributions aux différents groupements ont été versées à hauteur de 79,94% du budget, soit un delta de -3K€ (à noter que la participation à l'ADIDR -Association Syndicale Départementale Isère Drac Romanche- est désormais prise en charge par la Métropole, dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI).
- Le Fonds de Péréquation Intercommunalités Communes (FPIC) a fait l'objet d'un versement de 172K€ (soit 28K€ de moins que le prévisionnel).
- La participation à la construction de logements sociaux n'est plus une dépense de fonctionnement et est désormais imputée en tant que subvention d'investissement à l'article 20423 (voir page 20).

■ **Le fonctionnement de l'assemblée délibérante (202K€) (4) / Taux de réalisation = 93,81%.**

Les indemnités ont été consommées avec un reliquat de 10K€ qui correspond à une enveloppe provisionnelle en cas d'augmentation réglementaire du point.

### 1.2.1.2 Recettes d'exploitation (25 905K€) / Taux de réalisation = 103,42% (103,35% en 2017)

Les recettes d'exploitation ont été supérieures aux prévisions à hauteur de +857K€. Cela correspond à une pratique prudente de prévision, dans la mesure où le Budget Prévisionnel est construit dès l'automne et que la plupart des dispositions relatives à la fiscalité locale et aux concours de l'État sont précisées par la Loi de Finances Initiale votée fin décembre. De plus la notification des bases fiscales n'est transmise qu'à la mi-mars de l'année.

RECETTES	2017		2018				Ecart		
	CA 2017	% de conso CA17/Voté17	BP 2018	DM 1 et 2	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>Impôts et taxes (5)</b>	<b>18 936 191,23</b>	<b>104,01%</b>	<b>18 808 883,00</b>	<b>-162 781,00</b>	<b>18 646 102,00</b>	<b>19 328 304,65</b>	<b>392 113,42</b>	<b>682 202,65</b>	<b>103,66%</b>
Impôts locaux	9 609 007,00		9 689 000,00	0,00	9 689 000,00	9 864 372,00		175 372,00	
Reversement Métropole	7 233 101,00		7 213 935,00	0,00	7 213 935,00	7 213 590,00		-345,00	
Compensations et reversements fiscaux	950 956,00		916 748,00	-162 781,00	753 967,00	978 271,66		224 304,66	
Recettes fiscales diverses	1 143 127,23		989 200,00	0,00	989 200,00	1 272 070,99		282 870,99	
<b>Recettes liées aux services rendus (6)</b>	<b>6 079 168,41</b>	<b>101,71%</b>	<b>5 883 670,00</b>	<b>128 022,00</b>	<b>6 011 692,00</b>	<b>6 106 862,34</b>	<b>27 693,93</b>	<b>95 170,34</b>	<b>101,58%</b>
Produits des services	2 279 052,79		2 132 739,00	32 857,00	2 165 596,00	2 247 823,86		82 227,86	
Participations	1 765 835,36		1 748 778,00	-18 365,00	1 730 413,00	1 764 136,35		33 723,35	
Remboursement SIVOM	1 332 108,64		1 469 929,00	3 500,00	1 473 429,00	1 361 551,78		-111 877,22	
Autres recettes liées aux services rendus	702 171,62		532 224,00	110 030,00	642 254,00	733 350,35		91 096,35	
<b>Dotations (7)</b>	<b>145 577,00</b>	<b>106,14%</b>	<b>0,00</b>	<b>45 716,00</b>	<b>45 716,00</b>	<b>35 640,00</b>	<b>-109 937,00</b>	<b>-10 076,00</b>	<b>77,96%</b>
DGF	137 153,00		0,00	45 716,00	45 716,00	27 216,00		-18 500,00	
Dotations instituteurs	8 424,00		0,00	0,00	0,00	8 424,00		8 424,00	
<b>Divers (8)</b>	<b>424 348,59</b>	<b>97,73%</b>	<b>344 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>344 900,00</b>	<b>434 421,24</b>	<b>10 072,65</b>	<b>89 521,24</b>	<b>125,96%</b>
Remboursement frais de personnel	228 979,28		213 400,00	0,00	213 400,00	302 931,42		89 531,42	
Travaux en régie	195 369,31		131 500,00	0,00	131 500,00	131 489,82		-10,18	
<b>Total Recettes d'Exploitation (B)=(5+6+7+8)</b>	<b>25 585 285,23</b>	<b>103,35%</b>	<b>25 037 453,00</b>	<b>10 957,00</b>	<b>25 048 410,00</b>	<b>25 905 228,23</b>	<b>319 943,00</b>	<b>856 818,23</b>	<b>103,42%</b>

■ **Les impôts et taxes (19 328K€) (5) / Taux de réalisation = 103,66%**

- Les impôts directs locaux s'élèvent à 9 864K€, soit 175K€ de plus que prévu. À noter que l'évolution des recettes fiscales 2018 provient principalement du foncier bâti économique, avec notamment l'intégration des rôles du nouvel établissement Leroy Merlin (Valeur locative de 412K€ soit 93K€ de taxe foncière bâtie).
- Les recettes fiscales provenant des ménages s'élèvent à 6 502K€, soit 66 %, et celles provenant du monde économique s'élèvent à 3 337K€ soit 34 % du total.
- Pour rappel, les taux n'ont pas varié depuis 2009 et la revalorisation forfaitaire des bases a été de 1,2% en 2018 (soit environ 40K€ de TH et 75K€ de TFB en plus) contre 0,4% en 2017.
- Hors rôles supplémentaires (rattrapage de fiscalité sur les années antérieures et celle en cours), l'écart de produit fiscal direct est de + 150K€ par rapport au prévisionnel 2018.

IMPOTS DIRECTS LOCAUX	2017	2018			Ecart		
	CA 2017	BP 2018	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>Impôts locaux</b>	<b>9 569 359</b>	<b>9 689 000</b>	<b>9 689 000</b>	<b>9 839 227</b>	<b>269 868</b>	<b>150 227</b>	<b>101,55%</b>
Taxe d'habitation	3 267 054	3 296 000	3 296 000	3 326 851	59 797	30 851	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	6 238 452	6 329 000	6 329 000	6 443 682	205 230	114 682	
<i>Ménages</i>	3 126 480			3 175 149	48 669		
<i>Professionnels</i>	3 111 755			3 268 533	156 778		
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	63 853	64 000	64 000	68 694	4 841	4 694	
<b>Rôles supplémentaires</b>	<b>39 648</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 145</b>	<b>-14 503</b>	<b>25 145</b>	
Sur années antérieures	35 819			16 836		16 836	
Sur année en cours	3 829			8 309		8 309	
<b>Total Impôts locaux directs</b>	<b>9 609 007</b>	<b>9 689 000</b>	<b>9 689 000</b>	<b>9 864 372</b>	<b>255 365</b>	<b>175 372</b>	<b>101,81%</b>

- Les reversements par la Métropole sont conformes à la prévision, avec 7 215K€ de recettes issues de l'attribution de compensation pour 6 514K€ et de la dotation de solidarité pour 700K€.
- Les compensations fiscales sont constatées avec un écart de +224K€, dont une partie (+47K€) est liée aux exonérations de TH pour conditions de revenus. La plus grosse variable est liée à la DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) qui devait initialement être fortement réduite puis qui a été finalement maintenue par amendement au projet de loi de finances (+170K€)

COMPENSATIONS ET REVERSEMENTS FISCAUX	2017	2018			Ecart		
	CA 2017	BP 2018	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>Compensations fiscales</b>	<b>519 352,00</b>	<b>470 454,00</b>	<b>307 673,00</b>	<b>531 786,00</b>	<b>12 434,00</b>	<b>224 113,00</b>	<b>172,84%</b>
Exonérations de TH	257 104	231 394	231 394	278 747		47 353,00	
THLV (Taxe Habitation sur les Logements Vacants)	6 988	6 988	6 988	6 988		0,00	
Exonérations de TF	13 657	12 291	12 291	19 115		6 824,00	
<i>Conditions modestes</i>				4 580			
<i>Logements sociaux</i>				13 371			
<i>Exonérations de TFNB</i>				1 164			
Taxe professionnelle / CFE	14 667	11 000	0	0		0,00	
DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle)	226 936	208 781	57 000	226 936		169 936,00	
<b>Reversements fiscaux</b>	<b>431 594,00</b>	<b>446 294,00</b>	<b>446 294,00</b>	<b>446 485,66</b>	<b>14 891,66</b>	<b>191,66</b>	<b>100,04%</b>
FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources Communales et Intercommunales)	431 594,00	431 594,00	431 594,00	431 131,00		-463,00	
FCTVA	0,00	14 700,00	14 700,00	15 354,66		654,66	
<b>Total Compensations et reversements fiscaux</b>	<b>950 946,00</b>	<b>916 748,00</b>	<b>753 967,00</b>	<b>978 271,66</b>	<b>27 325,66</b>	<b>224 304,66</b>	<b>129,75%</b>

- Les recettes fiscales diverses connaissent un écart de +283K€ lié essentiellement à la taxe additionnelle sur les droits de mutation qui représentent 756K€ en 2018 et qui traduit la poursuite de accroissement des transactions immobilières sur la commune (après des recettes en 2017 d'un montant de 676K€ et de 529K€ en 2016). On peut noter également, la démarche d'optimisation de la taxe locale sur la publicité extérieure engagée par la Ville en 2018, qui a permis d'engendrer +65K€ (rappelons que l'objectif de cette taxe est bien d'inciter à la réduction de la pollution visuelle).

RECETTES FISCALES DIVERSES	2017	2018			Ecart		
	CA 2017	BP 2018	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
Taxe sur les pylônes électriques	9 272,00	9 200,00	9 200,00	9 472,00		272,00	
Taxe sur la consommation électrique	267 305,54	260 000,00	260 000,00	269 984,06		9 984,06	
Taxe sur l'énergie hydrolique	1 052,33	0,00	0,00	0,00		0,00	
Taxe locale sur la publicité extérieure	188 562,82	170 000,00	170 000,00	235 464,63		65 464,63	
Taxe additionnelle sur les droits de mutation	676 934,54	550 000,00	550 000,00	757 150,30		207 150,30	
<b>Total recettes fiscales diverses</b>	<b>1 143 127,23</b>	<b>989 200,00</b>	<b>989 200,00</b>	<b>1 272 070,99</b>	<b>128 943,76 €</b>	<b>282 870,99</b>	<b>128,60%</b>

■ **Les recettes liées aux services rendus (6 107K€) (6) / taux de réalisation = 101,58%**

- Globalement les produits des services (2 248K€) qui comprennent les prestations facturées aux usagers et d'autres produits des services ont été exécutés à 103,80%, soit + 82K€ :
  - Les prestations facturées aux usagers ont été exécutées à 106,99% soit +123K€. Le produit des restaurants scolaires est en progression du fait uniquement de l'augmentation du nombre de repas facturés (138 552 pour 2017-2018, soit 9 % de plus qu'en 2016-2017) car les tarifs n'ont pas été revalorisés en 2018 en fonction du coût de la vie. Les recettes des entrées au cinéma sont toujours en progression (60 533 pour la saison 2017-2018, soit 3 % de plus que la saison précédente) et celles de la petite enfance (287 889 heures facturées pour 2017-2018, soit 4 % de plus que la saison précédente et bénéficient de l'ouverture du multi-accueil du Néron).
  - Les autres produits des services ont été exécutés à 89,91%, soit -41K€.

PRODUITS DES SERVICES	2017	2018			Ecart		
	CA 2017	BP 2018	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>Total Produits des services</b>	<b>2 279 052,79</b>	<b>2 132 739</b>	<b>2 165 596</b>	<b>2 247 823,86</b>	<b>-31 228,93 €</b>	<b>82 227,86 €</b>	<b>103,80%</b>
<b>Prestations facturées aux usagers</b>	<b>1 856 663,09</b>	<b>1 727 965</b>	<b>1 760 822</b>	<b>1 883 874,87</b>	<b>27 211,78 €</b>	<b>123 052,87 €</b>	<b>106,99%</b>
Restauration scolaire	676 400,68	652 000	652 000	697 106,73		45 106,73 €	
Petite enfance	448 308,24	447 465	447 465	468 598,80		21 133,80 €	
La Vence Scène spectacle	72 045,27	60 000	60 857	63 199,50		2 342,50 €	
La Vence Cinéma	271 095,67	220 500	252 500	282 400,06		29 900,06 €	
L'Unisson	187 387,33	170 000	170 000	189 178,97		19 178,97 €	
Accueil Péri-Scolaire	169 561,66	152 000	152 000	152 288,71		288,71 €	
Pôle Jeunesse	22 045,60	17 500	17 500	20 496,40		2 996,40 €	
Ecole Municipale des Sports	9 818,64	8 500	8 500	10 605,70		2 105,70 €	
<b>Autres produits des services</b>	<b>422 389,70</b>	<b>404 774</b>	<b>404 774</b>	<b>363 948,99</b>	<b>-58 440,71 €</b>	<b>-40 825,01 €</b>	<b>89,91%</b>
Ski scolaire	15 083,57	13 000	13 000	11 576,08		-1 423,92 €	
Remboursement de frais par le CHAI	184 210,69	210 000	210 000	196 884,05		-13 115,95 €	
Remboursement de frais par d'autres redevables (CCAS, EPHAD, Métropole...)	100 645,77	71 874	71 874	31 751,19		-40 122,81 €	
Concessions dans les cimetières	39 905,74	35 000	35 000	37 101,98		2 101,98 €	
Vente d'énergie solaire	19 940,96	19 000	19 000	20 212,77		1 212,77 €	
Vente d'encarts publicitaires	16 262,38	17 000	17 000	16 381,50		-618,50 €	
Autres produits	46 340,59	38 900	38 900	50 041,42		11 141,42 €	

- Les participations (1 764K€) des différents financeurs (CAF, Etat et Département) sont légèrement supérieures aux prévisions (+34K€ soit 101,95% de réalisation). On peut noter pour les recettes non prévues, une subvention de la région pour les chantiers jeunes de 5 K€ et une subvention de l'État de 4 K€ dans le cadre du plan migrants.

PARTICIPATIONS	2017	2018			Ecart		
	CA 2017	BP 2018	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>Participations</b>	<b>1 765 835,36</b>	<b>1 748 778</b>	<b>1 730 413</b>	<b>1 764 136,35</b>	<b>-1 699,01 €</b>	<b>33 723,35 €</b>	<b>101,95%</b>
CAF	1 621 871,11	1 620 799	1 592 434	1 620 197,91		27 763,91 €	
Fonds de soutien aux activités périscolaires	81 133,34	80 500	80 500	78 866,66		-1 633,34 €	
Autres subventions Etat	8 256,88	1 000	1 000	5 000,00		4 000,00 €	
Région	0,00	500	500	5 000,00		4 500,00 €	
Département	54 574,03	45 619	55 619	53 486,78		-2 132,22 €	
Bloc communal	0,00	360	360	1 585,00		1 225,00 €	

- Remboursement SIVOM (1 362 K€) : on constate de moindres recettes au titre des remboursements de frais supportés par la Ville, dans le cadre de la convention de gestion de la Ville avec le SIVOM, soit 112K€. Pour rappel, les recettes de refacturation sont calculées structurellement sur un plafond de crédits de dépenses qui n'est jamais réalisé.

SIVOM	2017	2018			Ecart		
	CA 2017	BP 2018	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>Total remboursement SIVOM</b>	<b>1 332 108,64</b>	<b>1 469 929,00</b>	<b>1 473 429,00</b>	<b>1 361 551,78</b>	<b>29 443,14 €</b>	<b>-111 877,22 €</b>	<b>92,41%</b>
Boulodrome	18 449,70	26 011,00	26 011,00	22 214,63			
Piscines (Mails et Tournesols)	753 395,11	836 352,00	839 852,00	808 713,66			
Complexes sportifs (Fontanil et Vence)	43 747,58	47 724,00	47 724,00	41 389,50			
Gymnases (Terray, Longo, Balestas, Dojo)	516 516,25	559 842,00	559 842,00	489 233,99			



- Les autres recettes liées aux services rendus sont comptabilisées avec un écart de +91K€, en raison principalement de la revente des certificats d'énergie qui a engendré 56K€ de recettes mais également de remboursement d'assurances notamment du sinistre du Centre Technique.

	2017	2018			Ecart		
	CA 2017	BP 2018	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>AUTRES RECETTES</b>							
<b>Total autres recettes liées aux services rendus</b>	<b>702 171,62</b>	<b>532 224</b>	<b>642 254</b>	<b>733 350,35</b>	<b>31 178,73 €</b>	<b>91 096,35 €</b>	<b>114,18%</b>
Autres produits de gestion courante	421 791,45	433 896	455 146	480 587,14		25 441,14 €	
Produits exceptionnels	254 072,42	65 897	154 677	212 385,56		57 708,56 €	
Remboursement Etat Civil (titres sécurisés et recencement)	13 099,00	18 431	18 431	27 190,00		8 759,00 €	
Droits de place	12 373,08	13 000	13 000	12 351,98		-648,02 €	
Produits financiers (hors reversement Métropole)	835,67	1 000	1 000	835,67		-164,33 €	

■ Les Dotations de l'État (35 640K€) (7) / Taux de réalisation de 77,96%.

Le tableau ci-dessous fait apparaître la fluctuation des 3 variables prises en compte dans le calcul de la dotation forfaitaire versée par l'Etat. La contribution au redressement des comptes publics n'existe plus, néanmoins les règles de plafonnement du prélèvement lié à l'écrêtement ont été modifiées lors de la loi de finances 2017 et s'appliquent également en 2018 (passant d'un maximum de 3% de la dotation forfaitaire de N-1 à 1% des recettes de fonctionnement de l'année N-2).

DOTATIONS	2017	2018			Ecart		
	CA 2017	BP 2018	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
Total dotations	145 577,00	0,00	45 716,00	35 640,00	-109 937,00 €	-10 076,00 €	77,96%
DGF	137 153,00	0,00	45 716,00	27 216,00			
<i>Part dynamique de population</i>	-37 848,00			10 385,00			
<i>Ecrêtement</i>	-149 078,00			-120 322,00			
<i>Contribution au redressement des comptes publics</i>	-234 135,00			0,00			
Dotations instituteurs	8 424,00	0,00	0,00	8 424,00			

■ **Les recettes diverses (434K€) (8) / Taux de réalisation de 125,96%**

- Les remboursements de frais de personnel sont supérieurs à la prévision de +90K€. Cette ligne de recettes est difficile à appréhender sur le plan de l'annualité : elle solde parfois des situations individuelles traitées dans le cadre des contrats souscrits au titre de l'assurance du personnel et qui relèvent de l'exercice antérieur, voire de plusieurs exercices. Cette ligne comprend également les facturations de personnel Ville à la Métropole et au SIVOM ainsi que les remboursements de l'État dans le cadre des Contrats Uniques d'Insertion.
- Les travaux en régie ont été réalisés à hauteur du prévisionnel.

RECETTES DIVERSES	2017	2018			Ecart		
	CA 2017	BP 2018	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>Total recettes diverses</b>	<b>424 348,59</b>	<b>344 900</b>	<b>344 900</b>	<b>434 421,24</b>	<b>10 072,65 €</b>	<b>89 521,24 €</b>	<b>125,96%</b>
Remboursement frais de personnel	228 979,28	213 400	213 400	302 931,42		89 531,42 €	
Remboursement assurance et IJSS	126 093,12	120 000	120 000	197 334,80		77 334,80 €	
Contrat Unique Insertion	39 383,97	53 400	53 400	56 140,20		2 740,20 €	
Bureau d'étude SIVOM	38 792,98	40 000	40 000	36 942,36		-3 057,64 €	
Personnel urba métropole	24 709,21			12 514,06		12 514,06 €	
Travaux en régie	195 369,31	131 500	131 500	131 489,82		-10,18 €	

### 1.2.1.3 Epargne d'exploitation (4 672K€)/ Taux de réalisation 183,16%

- ✓ Définition : L'épargne d'exploitation correspond à la différence entre les recettes et les dépenses d'exploitation. Une fois l'annuité de la dette (capital et intérêt) remboursée en puisant dans cette épargne d'exploitation, la Ville dispose d'une épargne nette qui contribue à financer les dépenses d'équipement.
- ✓ Constitution : Ce surplus d'épargne s'explique par les éléments développés plus haut mais on peut retenir en synthèse les différentiels de réalisation de dépenses et de recettes suivants :

**1 264K€ de dépenses en moins et 857K€ de recettes en plus du prévisionnel**, avec principalement des variations liées à la structure propre de la collectivité et d'autres liées à la conjoncture, comme il est précisé ci-dessous :

- Dépenses en moins ayant un caractère structurel : 330K€ de « provisions » sur les charges de personnels pour faire face aux aléas éventuels, 132 K€ de dépenses prévues à la masse salariale qui n'ont pas été consommés (décalage d'un an pour la poursuite de la mise en œuvre du PPCR, moindre cotisation Supplément Familial de Traitement, facteur du Glissement Vieillesse Technicité moins important) et 79K€ de reliquats des lignes du chapitre 011 « Charges à caractère général » des services.

- Dépenses en moins ayant un caractère conjoncturel : 723K€ au total, dont 50K€ de mesures de la collectivité pour contenir la masse salariale, 66K€ de subventions non nécessaires pour assurer les équilibres budgétaires et financiers du CCAS, 60K€ de fournitures scolaires qui seront commandées en 2019, 35K€ non sollicités par les copropriétés dans le cadre de l'opération « mur-mur »2...

- Recettes ayant un caractère structurel : 38K€ de plus au total, dont 150K€ de recettes fiscales liées à la revalorisation forfaitaire des bases et les implantations nouvelles de constructions (à vocation d'habitations et économiques) et 112K€ de recettes en moins liées aux reversements du SIVOM.

- Recettes ayant un caractère conjoncturel : 819K€ de recettes en plus, dont principalement 206K€ liés à la forte croissance des droits de mutation qui marque la poursuite de la reprise des transactions immobilières, 123 K€ de recettes supplémentaires liées aux prestations facturées et 76K€ issus de la fiscalité indirecte comme la taxe sur l'électricité mais surtout la taxe sur la publicité extérieure avec la démarche d'optimisation entreprise par les services en 2018.

### 1.2.1.4 Epargne nette (3 856K€) / Taux de réalisation 223,21%

L'épargne nette correspond à l'épargne d'exploitation, à laquelle on soustrait l'annuité de la dette (intérêt et capital) et à laquelle on rajoute l'annuité de dette récupérable versée par la Métropole, au titre du transfert de la compétence voirie. Ce flux contribue à améliorer le ratio d'épargne nette, puisqu'il vient en diminution de l'annuité. En théorie, la part d'emprunt affectée à la voirie aurait dû être transférée à la Métropole et la Ville n'aurait alors plus à supporter cette charge budgétaire. Comme il n'est pas possible d'individualiser les contrats d'emprunts (comme ce fut le cas pour le transfert de l'eau, cette compétence étant comptabilisée dans un budget annexe), la Ville en conserve la gestion et se fait rembourser les annuités correspondantes.

L'annuité de la dette a été réalisée à hauteur de 99,31%, soit - 8K€ ce qui s'explique par la part des intérêts (une légère marge est prévue afin d'anticiper les hausses éventuelles des taux variables).

L'annuité de la dette récupérable est réalisée à 100%, puisque le tableau d'amortissement est connu et fixe pour toute la durée de ces reversements (jusqu'en 2029).

EPARGNE	2017		2018				Ecart		
	CA 2017	% de conso CA17/Voté17	BP 2018	DM 1 et 2	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>Epargne d'Exploitation (C)=(B-A)</b>	<b>4 178 163,89</b>	<b>216,44%</b>	<b>2 638 749,00</b>	<b>-88 076,80</b>	<b>2 550 672,20</b>	<b>4 671 786,58</b>	<b>493 622,69</b>	<b>2 121 114,38</b>	<b>183,16%</b>
<b>Annuité de la dette</b>	<b>1 113 993,39</b>	<b>95,04%</b>	<b>1 103 143,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 103 143,00</b>	<b>1 095 567,38</b>	<b>-18 426,01</b>	<b>-7 575,62</b>	<b>99,31%</b>
Intérêts de la dette	142 971,92		126 000,00	0,00	126 000,00	118 934,74		-7 065,26	
Capital de la dette	971 021,47		977 143,00	0,00	977 143,00	976 632,64		-510,36	
<b>Annuité de la dette récupérable</b>	<b>303 520,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>280 171,00</b>	<b>0,00</b>	<b>280 171,00</b>	<b>280 171,00</b>	<b>-23 349,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00%</b>
Intérêts remboursés	38 562,00		33 262,00	0,00	33 262,00	33 262,00		0,00	
Capital remboursé	264 958,00		246 909,00	0,00	246 909,00	246 909,00		0,00	
<b>Epargne Nette (D) = (C)- Annuité de dette + annuité de dette récupérable</b>	<b>3 367 690,50</b>	<b>317,16%</b>	<b>1 815 777,00</b>	<b>-88 076,80</b>	<b>1 727 700,20</b>	<b>3 856 390,20</b>	<b>488 699,70</b>	<b>2 128 690,00</b>	<b>223,21%</b>

## 1.2.2 Section d'investissement

### 1.2.2.1 Dépenses

DEPENSES INVESTISSEMENT	2017		2018				Ecart		
	CA 2017	% de conso CA17/Voté17	BP 2018	DM 1 et 2	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>Dépenses d'équipement (9)</b>	<b>4 103 585,72</b>	<b>28,51%</b>	<b>4 076 397,00</b>	<b>12 963 944,35</b>	<b>17 040 341,35</b>	<b>5 017 710,74</b>	<b>914 125,02 €</b>	<b>-12 022 630,61 €</b>	<b>29,45%</b>
Etudes logiciels	63 904,78		126 600,00	59 380,00	185 980,00	115 843,45		-70 136,55 €	
Matériels Mobiliers, Véhicules	685 353,99		496 980,00	286 430,93	783 410,93	781 031,34		-2 379,59 €	
Acquisitions foncières	7 410,00		30 000,00	0,00	30 000,00	3 248,00		-26 752,00 €	
Travaux	3 151 547,64		3 291 317,00	12 618 133,42	15 909 450,42	3 986 098,13		-11 923 352,29 €	
Travaux en régie	195 369,31		131 500,00	0,00	131 500,00	131 489,82		-10,18 €	
<b>Subventions d'équipement versées (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>287 000,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>347 000,00</b>	<b>358 669,82</b>	<b>358 669,82 €</b>	<b>11 669,82 €</b>	<b>103,36%</b>
Fonds de concours Métropole	0,00		0,00	45 000,00	45 000,00	90 886,55		45 886,55 €	
AC Métropole	0,00		87 000,00	0,00	87 000,00	81 024,00		-5 976,00 €	
Participations logements sociaux	0,00		200 000,00	0,00	200 000,00	78 500,00		-121 500,00 €	
SYMBHI	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 €	
Autres subventions	0,00		0,00	15 000,00	15 000,00	108 259,27		93 259,27 €	
<b>Autres dépenses d'investissement (11)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-2 500,00 €</b>	<b>0,00%</b>
<b>Total Dépenses d'investissement (E) = (9+10+11)</b>	<b>4 103 585,72</b>	<b>27,95%</b>	<b>4 365 897,00</b>	<b>13 023 944,35</b>	<b>17 389 841,35</b>	<b>5 376 380,56</b>	<b>1 272 794,84 €</b>	<b>-12 013 460,79 €</b>	<b>30,92%</b>

Les dépenses d'équipement au sens strict, c'est à dire les dépenses réalisées aux comptes 20, 21 et 23 ont été prévues à hauteur de 7 479K€. En retirant les crédits prévus pour des projets à venir, le total des dépenses réelles d'équipements mandaté et engagé (soit les restes-à-réaliser de l'année hors subventions versées au compte 204 qui seront inscrits en DM1 et mandatés au budget 2019) s'élève à 7 223K€, soit un taux de réalisation de 97% (92% en 2017).

DEPENSES EQUIPEMENT	2017		2018				Ecart		
	CA 2017	% de conso CA17/Voté17	BP 2018	DM 1 et 2	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>Dépenses d'équipement avec restes-à-réaliser (hors foncier, env.projets futurs et travaux en régie)</b>	<b>6 849 667,47</b>	<b>92,31%</b>	<b>4 046 397,00</b>	<b>3 563 944,35</b>	<b>7 610 341,35</b>	<b>7 354 541,06</b>	<b>504 873,59 €</b>	<b>-255 800,29 €</b>	<b>96,64%</b>
Etudes logiciels	63 904,78		126 600,00	59 380,00	185 980,00	115 843,45		-70 136,55 €	
Matériels Mobiliers, Véhicules	685 353,99		496 980,00	286 430,93	783 410,93	781 031,34		-2 379,59 €	
Travaux	3 151 547,64		3 291 317,00	3 218 133,42	6 509 450,42	3 986 098,13		-2 523 352,29 €	
Restes-réaliser hors subventions versées (engagé sur N)	2 948 861,06					2 340 078,32		2 340 078,32 €	

### 1.2.2.2 Recettes

Les recettes d'investissements propres (12) ont été réalisées à hauteur de 18 960K€, soit 114% principalement liés à l'épargne nette comme expliqué plus haut. On peut noter également des taxes d'urbanisme pour 27K€ de plus et recettes liées au FCTVA pour 55K€ de plus.

La Ville a procédé en plus de la cession du terrain Philibert Delastre à la cession d'une balayeuse (10K€), ainsi que d'un terrain (68K€) pour la réalisation de la résidence d'un parvis à la résidence « Esprit Vence ».

Concernant les subventions d'investissements (13), elles ont été réalisées à hauteur de 539K€, soit 122%, avec notamment la participation de la CAF de 138 K€ pour la construction de l'îlot des enfants. Le solde de la participation de l'État pour les travaux de mise en conformité du GS Prédieu nous sera versé en 2019.



RECETTES INVESTISSEMENT	2017		2018				Ecart		
	CA 2017	% de conso CA17/Voté17	BP 2018	DM 1 et 2	VOTE 2018	CA 2018	CA18/CA17 en €	Ecart CA18/Voté18	% de conso CA18/Voté18
<b>Ressources Propres (12)</b>	<b>5 801 891,20</b>	<b>163,77%</b>	<b>3 937 937,00</b>	<b>12 733 739,19</b>	<b>16 671 676,19</b>	<b>18 959 632,09</b>	<b>13 157 740,89 €</b>	<b>2 287 955,90 €</b>	<b>113,72%</b>
FCTVA, Taxe d'urbanismes	1 054 857,38		550 000,00	0,00	550 000,00	632 494,90		82 494,90 €	
Epargne nette	3 367 690,50		1 815 777,00	-88 076,80	1 727 700,20	3 856 390,20		2 128 690,00 €	
Couverture du besoin de financement	995 175,65		0,00	2 849 967,06	2 849 967,06	2 849 967,06		0,00 €	
Excédent d'exploitation affecté en réserves	0,00		0,00	9 968 848,93	9 968 848,93	9 968 848,93		0,00 €	
Cessions	376 166,67		1 569 660,00	3 000,00	1 572 660,00	1 651 931,00		79 271,00 €	
Divers	8 000,00		2 500,00	0,00	2 500,00	0,00		-2 500,00 €	
<b>Subventions d'investissements (13)</b>	<b>833 793,72</b>	<b>147,57%</b>	<b>440 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>440 960,00</b>	<b>539 060,55</b>	<b>-294 733,17 €</b>	<b>98 100,55 €</b>	<b>122,25%</b>
Etat	163 161,98		51 250,00	0,00	51 250,00	6 838,02		-44 411,98 €	
Régions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 €	
Département Isère	379 469,40		304 710,00	0,00	304 710,00	306 233,00		1 523,00 €	
Métropole	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 €	
SMTC	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 €	
Autres subventions	291 162,34		85 000,00	0,00	85 000,00	225 989,53		140 989,53 €	
<b>Emprunt (14)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
Emprunt nouveau	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 €	
<b>Total Recettes d'investissement (F) = (12+13+14)</b>	<b>6 635 684,92</b>	<b>161,55%</b>	<b>4 378 897,00</b>	<b>12 733 739,19</b>	<b>17 112 636,19</b>	<b>19 498 692,64</b>	<b>12 863 007,72 €</b>	<b>2 386 056,45 €</b>	<b>113,94%</b>
Excédent d'exploitation reporté (15)	9 505 345,17					0,00			
Excédent d'investissement reporté (16)	1 071 576,78					290 205,16			
<b>Résultat cumulé de clôture (G) = (15+16)+(F)-(E)</b>	<b>13 109 021,15</b>					<b>14 412 517,24</b>			

## 2- RETROSPECTIVE ET ANALYSE FINANCIERE

La rétrospective et l'analyse financière s'intéressent à bien appréhender et à mesurer les capacités financières de la Ville notamment en permettant à partir des chiffres budgétaires, des comparaisons nationales et locales. Ainsi, les chiffres présentés sont différents de ceux de la première partie car cette analyse s'appuie sur une méthodologie issue des travaux de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) qui établit des retraitements comptables propres aux réseaux des institutions des finances publiques. Au sein de cette analyse, sont également intégrés des ratios permettant de se comparer aux communes de la strate démographique de 10 000 à 20 000 habitants intégrées au sein d'un EPCI. Ainsi, chaque fois que nous ferons référence dans ce document aux communes de la strate, il s'agira donc de la donnée moyenne des communes françaises dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants.

### 2.1- Dépenses de fonctionnement (20 950K€) (1)/ taux d'évolution depuis 2017 = -1,21 %

Les dépenses de fonctionnement diminuent de 1,21% par rapport au CA 2017 et connaissent une évolution moyenne annuelle de -0,28% depuis 2013.

- Les achats et charges externes connaissent une diminution de plus de 4% par rapport à 2017, après plusieurs années de baisse avec la mise en place du plan d'économie, conjuguée aux transferts de compétences à la Métropole. Sur la période, ce poste de dépense a été contenu (baisse en moyenne de 1,80% par an). On peut noter que ce poste ne représente que 21% des dépenses de fonctionnement de la Ville, tandis qu'il est de 24% pour les communes de la strate, la Ville recourant moins à des prestataires extérieurs qu'à du personnel en régie pour assurer ses missions de services publics.
- Les frais de personnel évoluent de 0,23% et de 0,48% sur la période, ce qui reste très contenu comme évolution et qui s'explique par un effort constant de rationalisation de l'organisation des services. On peut noter que ce poste représente tout de même 69% des dépenses de fonctionnement de la Ville contre 59% pour les communes de la strate. Cette forte proportion s'explique par la politique de la petite enfance qui est intégrée au budget principal et non au CCAS (ce qui peut être le cas au sein d'autres communes) et par certains services qui sont gérés en régie plutôt qu'en délégation (on peut citer le Conservatoire ou encore La Vence Scène...). La contrepartie est d'avoir un plus faible recours à des prestataires extérieurs (voir ci-dessus).
- Les dépenses d'intervention (contingents, subventions...) connaissent une diminution de 1,70% par rapport à 2017 et une évolution moyenne de baisse sur la période de 1,9%. A noter : la prise en compte de fortes participations en 2013 et 2014 (ligne « contingents ») pour la réalisation de logement sociaux, dépenses qui sont désormais imputées en section d'investissement.
- Les frais financiers poursuivent leur décreue, ce qui traduit le désendettement continu de la Ville depuis plusieurs années. Ainsi, tandis que les communes de la strate contribuent à hauteur de 29€ par habitant pour le remboursement des frais financiers, Saint-Egrève n'y consacre que 9€ par habitant, soit un peu plus de trois fois moins.
- Les autres charges de fonctionnement connaissent une baisse de 18,13% par rapport à 2017.

**Pour conclure on remarque que la Ville consacre 1 331€/hab en dépenses de fonctionnement, soit 19% de plus que les communes de la strate (1 116€/hab.)**

	Comptes administratifs 2013-2018						Evolution		Comparatif			
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol CA18/CA17en %	Evol Moy. CA18/CA13 en %	Valeur 2017 St Egrève/hab	En % 2017 St Egrève	Valeur 2017 Communes Strate /hab	En % 2017 Communes Strate
<b>Achats et charges externes</b>	<b>4 661 745,34</b>	<b>4 768 857,07</b>	<b>4 703 967,36</b>	<b>4 268 839,77</b>	<b>4 456 335,78</b>	<b>4 255 980,48</b>	<b>-4,50%</b>	<b>-1,80%</b>	<b>280 €</b>	<b>21%</b>	<b>263 €</b>	<b>24%</b>
Achats matières, marchandises...	2 205 486,45	2 163 042,73	2 134 359,26	1 944 462,97	1 991 093,35	1 944 009,48						
Services extérieurs (prestations...)	1 504 951,28	1 602 551,47	1 710 440,08	1 484 466,42	1 620 240,89	1 327 647,73						
Autres services extérieurs (honoraires...)	951 307,61	1 003 262,87	859 168,02	839 910,38	845 001,54	984 323,27						
<b>Frais de personnel</b>	<b>14 262 875,06</b>	<b>14 670 706,95</b>	<b>14 613 972,21</b>	<b>14 415 928,63</b>	<b>14 577 730,54</b>	<b>14 611 730,12</b>	<b>0,23%</b>	<b>0,48%</b>	<b>915 €</b>	<b>69%</b>	<b>660 €</b>	<b>59%</b>
<b>Dépenses d'intervention</b>	<b>1 709 960,54</b>	<b>1 742 173,00</b>	<b>1 567 677,63</b>	<b>1 553 171,99</b>	<b>1 527 953,63</b>	<b>1 553 926,51</b>	<b>1,70%</b>	<b>-1,90%</b>	<b>96 €</b>	<b>7%</b>	<b>129 €</b>	<b>12%</b>
Contingents	156 515,32	218 565,87	31 821,41	37 909,18	39 913,93	39 732,42			3 €		38 €	
Subventions versées	1 553 445,22	1 523 607,13	1 535 856,22	1 515 262,81	1 488 039,70	1 514 194,09			93 €		91 €	
<b>Frais financiers</b>	<b>253 463,11</b>	<b>224 658,30</b>	<b>144 522,72</b>	<b>127 044,99</b>	<b>104 409,92</b>	<b>85 672,74</b>	<b>-17,95%</b>	<b>-19,50%</b>	<b>7 €</b>	<b>0%</b>		
Intérêts de la dette	253 463,11	224 658,30	194 737,72	171 259,99	142 971,92	118 934,74			9 €	1%	28 €	3%
Intérêts récupérable Métropole	0,00	0,00	-50 215,00	-44 215,00	-38 562,00	-33 262,00						
<b>Autres charges de fonctionnement</b>	<b>353 867,11</b>	<b>477 026,06</b>	<b>548 369,63</b>	<b>557 457,56</b>	<b>540 554,27</b>	<b>442 536,74</b>	<b>-18,13%</b>	<b>4,57%</b>	<b>34 €</b>	<b>3%</b>	<b>36 €</b>	<b>3%</b>
Impôts, taxes...	141 008,85	181 068,08	177 086,32	189 440,75	177 647,81	192 102,21						
Autres charges de gestion courante	201 642,11	212 359,71	235 929,17	229 977,80	227 992,59	202 220,76						
Charges exceptionnelles	11 216,15	83 598,27	135 354,14	138 039,01	134 913,87	48 213,77						
<b>Dépenses de fonctionnement (1)</b>	<b>21 241 911,16</b>	<b>21 883 421,38</b>	<b>21 578 509,55</b>	<b>20 922 442,94</b>	<b>21 206 984,14</b>	<b>20 949 846,59</b>	<b>-1,21%</b>	<b>-0,28%</b>	<b>1 331 €</b>		<b>1 116 €</b>	

## 2.2- Recettes de fonctionnement (25 404K€) (2)/ Taux d'évolution depuis 2017 = 1,27%

Les produits de fonctionnement diminuent de 1,27% par rapport au CA 2017 et connaissent une évolution moyenne annuelle de -0,44% depuis 2013.

- Les ventes de biens et services connaissent une baisse de 0,43% par rapport à 2017. Sur la période, ce poste de recettes est en croissance moyenne de 3,38% par an, taux qui reste très dynamique et traduit une hausse des fréquentations. On peut noter que les tarifs des services n'ont évolué que du niveau de l'inflation durant la période (les tarifs des services sont même restés stables à la rentrée 2018).
- Les impôts et taxes ont progressé de 2,03% et de 0,56% sur la période et représentent 73% des recettes de fonctionnement de la Ville (66% pour les communes de la strate). Tandis que les impôts directs (taxe d'habitation et foncière) ont été très dynamiques sur la période et principalement depuis 2016, grâce notamment à l'implantation de locaux économiques sur le territoire, on constate une baisse des reversements de la Métropole (*via* l'attribution de compensation) qui s'explique par les compétences transférées. Les autres impôts et taxes connaissent une croissance importante en 2017 et 2018 principalement liée aux droits de mutation qui ne cessent de progresser depuis 3 ans.
- Les concours de l'Etat baisse de plus de 12% par rapport à 2017 et de près de 25% sur la période. Cette baisse est principalement liée à la hausse du prélèvement pour la part écrêtement de la dotation forfaitaire. On remarque que la Ville ne perçoit plus que 9€/hab de dotation forfaitaire, tandis que les communes de la strate perçoivent 177€/hab. Concernant les compensations fiscales, celles-ci sont en légère hausse, principalement du fait des exonérations de TH pour conditions de revenus.
- Les subventions et participations sont en progression de 1,61% et de 2,56% sur la période. Il s'agit principalement des participations de la CAF qui se stabilisent après de fortes hausses en 2016, notamment liée à la mise en place des rythmes scolaires, conjuguée à la hausse de la fréquentation des restaurants scolaires, ainsi qu'une meilleure valorisation des temps d'accueils dans les structures de la petite enfance. L'ensemble de ces subventions et participations représente 114€/hab pour la Ville contre 100€/hab pour les communes de la strate.
- Les autres produits de fonctionnement sont en hausse de plus de 2,53% par rapport à 2017.

**Pour conclure on remarque que la Ville perçoit 1 575€/hab de recettes de fonctionnement, soit 18% de plus que les communes de la strate (1 334€/hab.)**

	Comptes administratifs 2013-2018						Evolution		Comparatif			
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol	Evol. Moy.	Valeur 2017 St Egrève/hab	En % 2017 St Egrève	Valeur 2017 Communes Strate /hab	En % 2017 Communes Strate
							CA18/CA17 en %	CA18/CA13 en %				
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>3 099 299,75</b>	<b>3 106 225,04</b>	<b>3 716 354,18</b>	<b>3 777 251,78</b>	<b>3 674 663,62</b>	<b>3 658 832,06</b>	<b>-0,43%</b>	<b>3,38%</b>	<b>231 €</b>	<b>15%</b>		
<b>Impôts et taxes</b>	<b>18 109 989,88</b>	<b>18 315 357,06</b>	<b>17 484 210,66</b>	<b>18 138 039,37</b>	<b>18 249 947,31</b>	<b>18 620 617,97</b>	<b>2,03%</b>	<b>0,56%</b>	<b>1 146 €</b>	<b>73%</b>	<b>883 €</b>	<b>66%</b>
Dont Impôts locaux	17 123 426,00	17 113 065,00	16 482 542,00	17 155 379,89	17 095 248,00	17 337 160,00			1 073 €		775 €	
Impôts directs	8 567 690,00	8 568 123,00	8 863 295,00	9 619 132,00	9 609 007,00	9 864 372,00			603 €		550 €	
Reversement fiscalité	8 616 761,00	8 616 761,00	7 701 981,00	7 690 178,00	7 664 695,00	7 644 721,00			481 €		225 €	
FPIC	-61 025,00	-71 819,00	-82 734,00	-153 930,11	-178 454,00	-171 933,00			-11 €			
Autres Impôts et taxes	986 563,88	1 202 292,06	1 001 668,66	982 659,48	1 154 699,31	1 283 457,97			72 €		108 €	
<b>Concours de l'Etat</b>	<b>2 379 404,00</b>	<b>2 143 654,00</b>	<b>1 641 539,00</b>	<b>1 031 413,00</b>	<b>664 939,00</b>	<b>582 780,66</b>	<b>-12,36%</b>	<b>-24,52%</b>	<b>42 €</b>	<b>3%</b>		
DGF	1 821 520,00	1 621 633,00	1 106 979,00	558 214,00	137 153,00	27 216,00			9 €		177 €	
Compensations fiscales	557 884,00	522 021,00	534 560,00	473 199,00	527 786,00	555 564,66			33 €			
<b>Subventions et participations</b>	<b>1 629 087,96</b>	<b>1 599 823,43</b>	<b>1 545 467,05</b>	<b>1 683 221,01</b>	<b>1 819 119,33</b>	<b>1 848 431,55</b>	<b>1,61%</b>	<b>2,56%</b>	<b>114 €</b>	<b>7%</b>	<b>100 €</b>	<b>7%</b>
<b>Autres produits de fonctionnement</b>	<b>759 007,33</b>	<b>923 127,71</b>	<b>918 030,67</b>	<b>576 490,22</b>	<b>676 699,54</b>	<b>693 808,37</b>	<b>2,53%</b>	<b>-1,78%</b>	<b>42 €</b>	<b>3%</b>		
<b>Produits de fonctionnement (2)</b>	<b>25 976 788,92</b>	<b>26 088 187,24</b>	<b>25 305 601,56</b>	<b>25 206 415,38</b>	<b>25 085 368,80</b>	<b>25 404 470,61</b>	<b>1,27%</b>	<b>-0,44%</b>	<b>1 575 €</b>		<b>1 334 €</b>	

## 2.3- L'épargne brute (4 455K€) (4)/ taux d'évolution depuis 2017 = 15%

L'épargne brute progresse de 15% par rapport au CA 2017 et connaît une évolution moyenne annuelle de -1,21% depuis 2013.

- L'épargne brute représente 243€/hab à Saint-Egrève, contre 179€/hab pour les communes de la strate. Même si l'épargne a connu une légère baisse sur la période (mais représente son plus haut niveau depuis 2013), du fait principalement de la baisse des dotations, l'effet ciseau est bien moins marqué qu'ailleurs grâce à la politique du plan d'économie mise en place ces dernières années et à la dynamique des bases du foncier économique sur le territoire.
- L'épargne brute est un indicateur financier particulièrement suivi par les institutions notamment bancaires, mais également par l'Etat (à travers la « nouvelle règle d'or » issues de la loi de finances 2018) et sert à mesurer la solvabilité financière de la collectivité. En effet, en posant au dénominateur du capital restant dû, on obtient la capacité de désendettement qui définit ainsi le nombre d'années qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser sa dette en y consacrant la totalité de son épargne.

**Le seuil d'alerte de la capacité de désendettement fixé par l'Etat est de 11 à 13 années pour les communes de la strate et Saint-Egrève affiche une capacité de désendettement en 2018 de 1 année. Cette capacité s'est même améliorée et a été divisée par deux sur la période grâce notamment au désendettement continu de la Ville.**

	Comptes administratifs 2013-2018						Evolution		Comparatif			
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol. CA18/CA17en %	Evol. Moy. CA18/CA13 en %	Valeur 2017 St Egrève/hab	En % 2017 St Egrève	Valeur 2017	En % 2017
											Communes Strate /hab	Communes Strate
<b>Epargne Brute (4)=(2)-(1)</b>	<b>4 734 877,76</b>	<b>4 204 765,86</b>	<b>3 727 092,01</b>	<b>4 283 972,44</b>	<b>3 878 384,66</b>	<b>4 454 624,02</b>	<b>14,86%</b>	<b>-1,21%</b>	<b>243 €</b>		<b>179 €</b>	
<b>Epargne Nette (5)=(4)-(6)</b>	<b>3 514 103,64</b>	<b>3 085 509,41</b>	<b>2 933 227,20</b>	<b>3 601 001,01</b>	<b>3 172 321,19</b>	<b>3 724 900,38</b>	<b>17,42%</b>	<b>1,17%</b>	<b>199 €</b>		<b>89 €</b>	
<b>Ratios</b>												
Taux d'épargne brute	18,23%	16,12%	14,73%	17,00%	15,46%	17,53%	13,42%		15,46 %		13,42 %	
Taux d'épargne nette	13,53%	11,83%	11,59%	14,29%	12,65%	14,66%	15,94%		12,65 %		6,67 %	
Capacité de désendettement	2,05	2,06	2,03	1,51	1,42	1,01	-28,42%		1,42		4,92	

## 2.4- L'investissement et son financement

Les dépenses d'équipement sont en hausse de 25% par rapport au CA 2017 et connaissent une évolution moyenne annuelle de -14% depuis 2013.

- Le besoin de financement (1) correspond à la somme des dépenses d'investissement hors dette de la Ville. Il retrouve son niveau de 2015 et de très forts investissements notamment en 2013.
- Les ressources propres (2) évoluent très favorablement sur la période et se situent à des niveaux élevés. Elles contribuent à elles seules à financer la totalité des investissements de la Ville (sauf en 2013). Il y a plusieurs explications à cela :
  - l'épargne brute qui est en 2017 plus de 35% supérieure à celle des communes de la strate.
  - des autres dotations et subventions d'équipements qui comprennent en 2013 et 2016 les recettes du SMTC liées au solde du Contrat d'Axe (près de 2 000K€ sur la période et 3 000K€ en totalité) mais également des taxes d'aménagements dynamiques (plus de 700K€ en 2015).
  - le reversement de crédit de TVA en 2015 pour le bâtiment de la Vence Scène (près de 1 500K€).
  - une cession exceptionnelle d'un terrain à Fiancey en 2014 de 5 000K€ et d'autres cessions durant la période, notamment le terrain Philibert Delastre en 2018 d'un montant de 1 558K€ pour l'aménagement de la 1ère tranche du quartier durable de la Gare.
- Le flux net de dette (3) est négatif sur toute la période, ce qui traduit le désendettement de la collectivité. En effet, il correspond à la différence sur une année entre les remboursements du capital de la dette et de la souscription de nouveaux emprunts.
- La variation du fonds de roulement (4) : hormis 2013 qui a connu de forts investissements, elle reste positive sur la période de 2014 à 2018 et traduit la constitution de « réserves de financement » qui permettra notamment dans un avenir proche l'investissement de projets nouveaux.

**La Ville a pu se constituer des réserves importantes (voir la variation du fonds de roulement) durant la période 2014-2018, mais qui restent néanmoins liées à des opérations exceptionnelles (cessions de terrains, contrat d'axe avec le SMTC,...). L'apport de ces recettes exceptionnelles s'accompagne d'une gestion rigoureuse qui permet de maintenir une épargne satisfaisante et de poursuivre cette année son désendettement. Dès lors, la Ville pourra à l'avenir faire face à de nouvelles dépenses liées à ses projets de développement, tout en affichant une bonne solvabilité financière auprès de ses partenaires.**



	Comptes administratifs 2013-2018						Evolution		Comparatif	
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evolution	Evolution	Valeur 2017 St	Valeur 2017
							CA18/CA17 en %	moyenne CA18/CA13 en %	Egrève/hab	Communes Strate /hab
<b>Besoin de financement (1)</b>	11 371 739,72	6 333 328,42	5 267 341,12	3 136 051,51	3 908 216,41	5 244 890,74	34,20%	-14,34%	245 €	300 €
Dépenses d'équipement	11 308 755,90	6 251 266,02	5 204 197,65	3 045 253,69	3 908 216,41	4 886 220,92	25,02%	-15,45%	245 €	300 €
Subventions d'équipement versées	56 969,13	81 962,40	63 143,47	83 284,32	0,00	358 669,82		44,48%	0 €	
Autres dépenses d'investissement	6 014,69	100,00	0,00	7 513,50	0,00	0,00		-100,00%	0 €	
<b>Ressources propres (2)</b>	7 346 755,84	11 801 880,82	7 578 174,72	7 723 109,83	6 151 202,43	7 278 110,47	18,32%	-0,19%	386 €	356 €
<i>Part dans le financement</i>	64,61%	186,35%	143,87%	246,27%	157,39%	138,77%				
<b>Epargne Brute</b>	4 734 877,76	4 204 765,86	3 727 092,01	4 283 972,44	3 878 384,66	4 454 624,02	14,86%	-1,21%	243 €	179 €
FCTVA	671 173,00	715 817,00	638 335,00	904 985,00	828 122,95	505 829,12	-38,92%	-5,50%	52 €	32 €
Autres dotations et subventions d'équipement	1 633 234,24	1 402 908,64	1 016 391,05	1 636 399,82	1 060 528,15	665 726,33	-37,23%	-16,43%	67 €	70 €
Autres recettes investissement	307 470,84	5 478 389,32	2 196 356,66	897 752,57	384 166,67	1 651 931,00	330,00%	39,97%	24 €	75 €
Cessions	305 118,00	5 369 340,50	576 468,00	879 084,00	376 166,67	1 651 931,00				
Autres recettes	2 352,84	109 048,82	1 619 888,66	18 668,57	8 000,00	0,00				
<b>Flux net de dette (3)</b>	-1 220 774,12	-1 034 256,45	-793 864,81	-682 971,43	-706 063,47	-730 234,00	3,42%	-9,77%	-44 €	-21 €
<b>Variation du fonds de roulement (4)=(2)+(3)-(1)</b>	-5 245 758,00	4 434 295,95	1 516 968,79	3 904 086,89	1 536 922,55	1 302 985,73	-15,22%	-175,69%	96 €	10 €

## 2.5- La dette

Le stock de dette au 31/12/2018 s'élève à 4 515K€. La Ville s'est donc désendettée de 17,78% par rapport à 2017 et a réduit son endettement de 14,18% en moyenne annuelle depuis 2013 (soit plus de 5 000K€). Le taux d'intérêt moyen de la dette est de 2,35 %.

- L'annuité de dette propre correspond aux remboursements de capital et d'intérêts de la dette historique de la Ville. Saint-Egrève y consacre 70€/hab tandis que les communes de la strate y consacrent 119€/hab.
- L'annuité de dette nette correspond à l'annuité de dette propre à laquelle on soustrait l'annuité de la dette récupérable de la Métropole, suite au transfert de la compétence voirie. Ce reversement contribue ainsi à améliorer l'épargne nette.
- L'encours de dette s'élève à 345€/hab tandis que pour les communes de la strate, ce montant s'élève à 880€/hab.
- Le taux d'endettement en 2017 qui mesure l'encours de dette par rapport aux produits de fonctionnement est à un niveau particulièrement bas de 21,89%, comparativement à celui des communes de la strate qui est de 65,97%. Le taux de solvabilité (annuité de dette propre/produits de fonctionnement) mesure la capacité de la Ville à honorer ses échéances auprès des partenaires financiers : il s'élève à 3,92% contre 8,92% pour les communes de la strate.

**La Ville est peu endettée avec un très faible niveau de risque de taux. La proportion d'encours de dette à taux fixe est de 72%, 23% sont indexés en taux variables et 4% en taux structurés (il s'agit d'un emprunt avec barrière simple, classé 1B selon la charte Gissler).**

	Comptes administratifs 2013-2018						Evolution		Comparatif			
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol. CA18/CA17en %	Evol. Moy. CA18/CA13 en %	Valeur 2017 St Egrève/hab	En % 2017 St Egrève	Valeur 2017 Communes Strate /hab	En % 2017 Communes Strate
<b>Dettes</b>												
Annuité de la dette propre	1 474 237,23	1 343 914,75	1 288 602,53	1 136 883,42	1 113 993,39	1 095 567,38	-1,65%	-5,76%	70 €		119 €	
Capital de la dette	1 220 774,12	1 119 256,45	1 093 864,81	965 623,43	971 021,47	976 632,64	0,58%	-4,36%	61 €		91 €	
Intérêts de la dette	253 463,11	224 658,30	194 737,72	171 259,99	142 971,92	118 934,74	-16,81%	-14,04%	9 €		28 €	
Annuité de la dette nette	1 474 237,23	1 343 914,75	938 387,53	810 016,42	810 473,39	815 396,38	0,61%	-11,17%				
<i>Dettes récupérables</i>	0,00	0,00	-300 000,00	-282 652,00	-264 958,00	-246 909,00						
	0,00	0,00	-50 215,00	-44 215,00	-38 562,00	-33 262,00						
Emprunt nouveau	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0 €		73 €	
Flux net de dette	-1 220 774,12	-1 034 256,45	-1 093 864,81	-965 623,43	-971 021,47	-976 632,64	0,58%	-4,36%	-61 €		-18 €	
Encours de dette au 31/12	9 696 713,91	8 662 457,46	7 568 592,65	6 463 021,22	5 491 999,75	4 515 367,11	-17,78%	-14,18%	345 €		880 €	
<b>Ratios de dette</b>												
Taux d'endettement	37,33%	33,20%	29,91%	25,64%	21,89%	17,77%	-18,82%	-13,79%	21,89%		65,97%	
Taux de solvabilité	5,68%	5,15%	3,71%	3,21%	3,23%	3,21%	-28,42%	-10,77%	3,23%		8,92%	

### 3- L'EXECUTION DU BUDGET 2018 PAR POLITIQUES PUBLIQUES

La présentation du compte administratif 2018 par politique publique (Fonctionnement/Investissement/Global) vise à mettre en exergue les actions entreprises par la municipalité, dans tous les domaines intéressant les habitants et correspondant aux engagements pris devant les saint-égrévois pour le mandat 2014/2020. Un coût net pour chacune des politiques publiques (après déduction des recettes éventuelles), ainsi que leur part dans le coût net total sont retracés dans les différents tableaux successifs.

#### 3.1- Politiques des solidarités/ Coût net total = 3 039K€ soit 15,51%

Elles comprennent 2 axes d'intervention :

##### ➤ la politique petite enfance

En fonctionnement : Sont retracés les moyens prévus pour le fonctionnement des structures d'accueil (crèches multi-accueil, dont le multi-accueil du Néron ouvert depuis septembre 2018, crèche familiale, relais d'accueil de la petite enfance ...) et les recettes associées (tarification, participations CAF au titre de la PSU et du Contrat Enfance Jeunesse).

En investissement : L'année 2018 est marquée par l'ouverture de l'îlot des enfants en septembre et le montant des travaux associés, ainsi que les mobiliers/agencements payés sur l'année s'élève à 992 K€, dont 951K€ pour le marché de travaux (le solde des paiements s'étalera sur 2019). Le coût global de cet équipement s'élève donc à un peu plus de 2 500K€. Ce projet a été subventionné pour l'année 2018 à hauteur de 400K€ (dont 244K€ par le Département et 156K€ par l'État).

Pour les autres équipements de la petite enfance, on peut principalement noter :

- A Rochepleine des travaux pour 13K€ (création de puits de lumière, réalisation de cloisons, aménagements extérieurs...)
- A la Gare, 16K€ de travaux (transformation du Patio en hall d'accueil, cheminement piéton...).
- Pour la crèche collective et familiale de Fiancey, 14K€ de travaux (sols souples, traitement de soubassement de la façade...).
- Aux Mails, ce sont 22K€ de travaux (sols souples et clôture, stores...).
- Enfin un peu plus de 9K€ ont été investis pour divers mobiliers et matériels destinés aux différents équipements de la petite enfance.

##### ➤ la politique de l'action sociale

En fonctionnement : Il s'agit essentiellement des moyens fournis pour le fonctionnement du CCAS et de la Maison du lac, sous la forme d'une subvention (790K€ en 2018) afin de financer diverses activités en direction des publics en difficulté, en direction des publics âgés et/ou handicapés (service de portage de repas et d'accompagnement, suivi social, APA, animation et coordination), en soutien aux associations et en faveur de l'EHPAD.

En investissement : La Ville a acquis le local de Prédieu, pour un montant de 120K€ afin d'accueillir des activités notamment pour les seniors avec des travaux d'aménagements qui ont été réalisés à hauteur de 118K€. Des travaux d'aménagements fonctionnels ont été réalisés pour permettre l'installation de la banque alimentaire à la Maison des Solidarités et des Familles (MSF) pour 178K€.

Solidarités	Dépenses	Recettes	Coût net	Part dans le coût total net
Section de fonctionnement				
Politique Petite Enfance	3 126 225	1 948 646	1 177 580	7,84%
Politique d'Action Sociale	826 856	48 995	777 861	5,18%
<b>Total fonctionnement</b>	<b>3 953 082</b>	<b>1 997 641</b>	<b>1 955 441</b>	<b>13,02%</b>
Section d'investissement				
Politique Petite Enfance	1 065 242	399 882	665 360	14,52%
Politique d'Action Sociale	418 501	0	418 501	9,14%
<b>Total investissement</b>	<b>1 483 743</b>	<b>399 882</b>	<b>1 083 861</b>	<b>23,66%</b>
Budget global				
Politique Petite Enfance	4 191 467	2 348 528	1 842 940	9,40%
Politique d'Action Sociale	1 245 357	48 995	1 196 362	6,11%
<b>Total politiques des solidarités</b>	<b>5 436 825</b>	<b>2 397 523</b>	<b>3 039 302</b>	<b>15,51%</b>

### 3.2- Politiques du cadre de vie / Coût net total = 4 368K€ soit 22,29%

Elles se décomposent en 3 axes d'intervention :

➤ **la politique environnementale**

En fonctionnement : Elle comprend d'une part, les moyens d'accompagnement de la démarche de développement durable (chargé de mission, actions de communication, honoraires d'un prestataire chargé du suivi énergétique du patrimoine de la Ville) et d'autre part, l'ensemble des moyens destinés à l'entretien et à la valorisation des espaces verts des différents quartiers, dans un souci de préservation du cadre de vie et de l'environnement.

En investissement : la Ville a investi dans les actions les plus significatives suivantes :

- la poursuite du plan de rénovation et d'automatisation de WC publics pour 241K€,
- des travaux de valorisation de la zone humide à Fiancey pour 197K€,
- des travaux de sécurisation du Néron pour 177K€ ,
- le versement de la participation de 2017 au SYMBHI de 42K€ et de 56K€ au titre de la GEMAPI en 2018 à la Métropole,
- l'acquisition d'un fourgon polybenne pour 51K€,
- la sécurisation du chemin de Champy pour 20K€.

- **la politique des aménagements urbains** recouvre les moyens dédiés à l'urbanisme (hors opérations foncières en investissement) et au suivi de l'ensemble de la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des principales opérations d'investissement. Pour 2018, on peut noter la réalisation de la digitalisation des plans du Centre Technique pour 2K€.
- **la politique de valorisation et d'entretien des espaces publics urbains** recouvre les activités réalisées par le Centre Technique et qui se concentrent sur la compétence éclairage public et l'ensemble des espaces urbains y compris la voirie, dans le cadre des fonds de concours versés à la Métropole.

Les opérations d'investissement les plus significatives sont les suivantes :

- l'acquisition d'une balayeuse aspiratrice pour 160K€,
- du matériel d'éclairage public et des reprises d'anciens réseaux pour 108K€,
- une participation au Département pour l'aménagement du carrefour San Marino pour 38K€,
- le versement de l'attribution de compensation pour les ouvrages d'art de 25K€ pour l'année 2017, ainsi que l'année 2018 (soit un total de 50K€) et un fonds de concours pour les travaux de la rue de Rochepleine pour 23K€, versé à la Métropole dans le cadre de la compétence Voirie,
- une participation au renforcement des berges de la Vence pour 70K€,
- un véhicule utilitaire électrique pour 27K€,
- du mobilier urbain et matériels divers pour 28K€,
- des travaux et du mobilier au Centre Technique pour 29K€,
- une mallette diagnostic pour le garage pour 8K€

Cadre de vie	Dépenses	Recettes	Coût net	Part dans le coût total net
Section de fonctionnement				
Politique environnementale	1 341 424	14 419	1 327 005	8,84%
Politique des Aménagements urbains	546 648	39 326	507 323	3,38%
Politique de valorisation et d'entretien des espaces publics urbains	1 171 870	52 427	1 119 443	7,46%
<b>Total fonctionnement</b>	<b>3 059 942</b>	<b>106 171</b>	<b>2 953 771</b>	<b>19,67%</b>
Section d'investissement				
Politique environnementale	785 306	0	785 306	17,14%
Politique des Aménagements urbains	4 229	69 630	-65 401	-1,43%
Politique de valorisation et d'entretien des espaces publics urbains	694 791	0	694 791	15,17%
<b>Total investissement</b>	<b>1 484 326</b>	<b>69 630</b>	<b>1 414 696</b>	<b>30,88%</b>
Budget global				
Politique environnementale	2 126 730	14 419	2 112 311	10,78%
Politique des Aménagements urbains	550 877	108 956	441 922	2,26%
Politique de valorisation et d'entretien des espaces publics urbains	1 866 661	52 427	1 814 234	9,26%
<b>Total politiques du cadre de vie</b>	<b>4 544 268</b>	<b>175 801</b>	<b>4 368 467</b>	<b>22,29%</b>

### 3.3- Politiques des pratiques sportives / Coût net total = 982K€ soit 5,01%

Elles comprennent 2 axes d'intervention :

- **la politique des équipements sportifs** n'est pas déclinée en fonctionnement, dans la mesure où cette compétence a été déléguée au syndicat intercommunal du Néron. Toutefois, une partie de la gestion est assurée par la commune pour le compte du SIVOM avec une refacturation à hauteur de 1 362K€.

L'investissement 2018 se décline selon les opérations principales suivantes :

- des études et de la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagements des tribunes de la halle J. Balestas pour 54K€, ainsi que 42K€ pour le remplacement de l'éclairage et 22K€ pour l'acquisition de matériels divers,
- 5K€ de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des tennis couverts.

- **la politique d'animation sportive** concerne principalement des dépenses de fonctionnement correspondant aux moyens supports pour l'ensemble du secteur Sports, ainsi que ceux déployés pour les animations sportives de proximité, le fonctionnement de « l'École Municipale des Sports », de l'Espace Robert Fiat, les divers entretiens des bâtiments sportifs et le soutien aux associations à vocation sportive (majoritairement l'USSE). En investissement, 24K€ sont dédiés à l'Espace Robert Fiat dont 22K€ de travaux d'accessibilité et de cheminement piétons.

Pratiques sportives	Dépenses	Recettes	Coût net	Part dans le coût total net
Section de fonctionnement				
Politique d'animation sportive	845 707	16 211	829 496	5,52%
<b>Total fonctionnement</b>	<b>845 707</b>	<b>16 211</b>	<b>829 496</b>	<b>5,52%</b>
Section d'investissement				
Politique des équipements sportifs	128 420	0	128 420	2,80%
Politique d'animation sportive	23 761	0	23 761	0,52%
<b>Total investissement</b>	<b>152 181</b>	<b>0</b>	<b>152 181</b>	<b>3,32%</b>
Budget global				
Politique des équipements sportifs	128 420	0	128 420	0,66%
Politique d'animation sportive	869 468	16 211	853 257	4,35%
<b>Total politiques des pratiques sportives</b>	<b>997 888</b>	<b>16 211</b>	<b>981 677</b>	<b>5,01%</b>

### 3.4- Politiques culturelle et associative / Coût net total = 2 051K€ soit 10,47%

- **la politique vie culturelle** recouvre les activités des divers équipements culturels dédiés (Conservatoire l'Unisson, la bibliothèque, la salle culturelle « La Vence Scène) ainsi que des moyens supports bénéficiant à l'ensemble du secteur Culturel de la Ville.

Les investissements principaux en 2018 ont été les suivants :

- l'acquisition de matériels scéniques pour 23K€ et de mobiliers pour 18K€ à la Vence Scène,
- des travaux pour 8K€, 6K€ de matériels et mobiliers pour les bibliothèques et 5K€ d'études pour la bibliothèque Barnave,
- l'acquisition d'instruments de musique pour 10K€, 2K€ de mobiliers et 3K€ pour le parking à l'Unisson,
- 3K€ de travaux (pose de garde-corps) au local de musique de Rochepleine

- **la politique vie associative et festive** comprend l'ensemble des moyens mobilisés au titre des relations publiques, des fêtes et des manifestations ainsi que le fonctionnement de la Maison des associations. A noter en investissement, l'acquisition de stands pliants pour 2K€ à la Maison des associations.

Culturelle et associative	Dépenses	Recettes	Coût net	Part dans le coût total net
Section de fonctionnement				
Politique Vie Culturelle	2 382 276	649 185	1 733 091	11,54%
politique Vie associative et festive	267 040	22 921	244 119	1,63%
<b>Total fonctionnement</b>	<b>2 649 316</b>	<b>672 106</b>	<b>1 977 210</b>	<b>13,17%</b>
Section d'investissement				
Politique Vie Culturelle	71 922	0	71 922	1,57%
politique Vie associative et festive	2 042	0	2 042	0,04%
<b>Total investissement</b>	<b>73 964</b>	<b>0</b>	<b>73 964</b>	<b>1,61%</b>
Budget global				
Politique Vie Culturelle	2 454 198	649 185	1 805 013	9,21%
politique Vie associative et festive	269 082	22 921	246 161	1,26%
<b>Total politiques culturelle et associative</b>	<b>2 723 280</b>	<b>672 106</b>	<b>2 051 174</b>	<b>10,47%</b>



### 3.5- Politiques de l'action jeunesse/ Coût net total = 5 128K€ soit 26,17%

Elles comprennent 2 axes d'intervention :

- **la politique Vie Éducative** recouvre les activités scolaires du 1er degré, périscolaires et la restauration scolaire.

En fonctionnement sont retracés les moyens mobilisés pour :

- l'entretien (fluides, personnels d'entretien, ATSEM) des groupes scolaires, de leurs restaurants et des gymnases « scolaires »,
- l'achat de fournitures scolaires, de matériels et de produits d'entretien .... ,
- les recettes associées à ces activités (produit des tarifications, participations CAF essentiellement).

En investissement, concernant les projets de mandat, l'opération de rénovation globale du groupe scolaire Barnave a été réalisée pour 718K€.

La rénovation fonctionnelle et énergétique de l'école maternelle de Prédieu a coûté 246K€ pour 2018. Cette opération a bénéficié de 7K€ de subvention de l'Etat et de 63K€ du Département.

La poursuite du plan numérique a mobilisé 24K€ et l'acquisition de matériels divers et de mobilier, pour toutes les écoles, s'est élevée à 21K€.

Pour les accueils périscolaires, 11K€ ont été investis pour l'acquisition de mobiliers sur les différents sites.

Pour les gymnases scolaires, 5K€ de travaux divers ont été effectués.

Enfin divers travaux d'amélioration du patrimoine scolaire ont été réalisés dont principalement :

- au groupe scolaire de Rochepleine, ce sont 37K€ de travaux pour la réfection de la chaufferie du restaurant, 23K€ pour le remplacement de la menuiserie, 5K€ pour le remplacement d'un bac dégraisseur, 5K€ pour de l'accessibilité piéton,
- au groupe scolaire de Prédieu, 8K€ pour la réfection de la toiture, 4K€ pour l'alarme incendie, 5K€ pour des aménagements extérieurs et 2K€ pour un audit sécurité incendie,
- au groupe scolaire du Pont de Vence, 15K€ de travaux pour le remplacement d'un bac dégraisseur ainsi que l'installation d'une porte,
- au groupe scolaire de la Monta, ce sont plus de 40K€ pour effectuer le désamiantage de la dalle du sol du gymnase ainsi que la création d'un cheminement piéton et la pose de films de protection solaire,
- au groupe scolaire de la Gare, 2K€ de travaux divers ont été réalisés.

- **La politique enfance/jeunesse**

Elle recouvre les activités de soutien à l'association MJC, à l'Association Familiale, le fonctionnement du site des Scilles du Néron, l'encouragement à diverses initiatives en direction de la jeunesse.

En investissement, l'effort se poursuit en matière de remplacement et d'installation de nouvelles aires de jeux avec 45K€ investis. L'acquisition d'un four mixte pour 7K€ et l'installation d'une clôture en bois pour 3K€ au site les Scilles du Néron. Enfin, plus de 55K€ ont été investis à l'espace Europe, dont 45K€ pour le remplacement de la chaudière et 7K€ d'intervention sur la toiture.

Action jeunesse	Dépenses	Recettes	Coût net	Part dans le coût total net
Section de fonctionnement				
Politique Vie Educative	4 628 706	1 279 266	3 349 440	22,31%
Politique Enfance/jeunesse	685 168	155 067	530 101	3,53%
<b>Total fonctionnement</b>	<b>5 313 874</b>	<b>1 434 333</b>	<b>3 879 541</b>	<b>25,84%</b>
Section d'investissement				
Politique Vie Educative	1 208 593	69 548	1 139 045	24,87%
Politique Enfance/jeunesse	109 718	0	109 718	2,40%
<b>Total investissement</b>	<b>1 318 311</b>	<b>69 548</b>	<b>1 248 763</b>	<b>27,26%</b>
Budget global				
Politique Vie Educative	5 837 299	1 348 814	4 488 485	22,91%
Politique Enfance/jeunesse	794 886	155 067	639 819	3,27%
<b>Total politiques de l'action jeunesse</b>	<b>6 632 185</b>	<b>1 503 881</b>	<b>5 128 304</b>	<b>26,17%</b>

### 3.6- Politiques des services au public/ Coût net total = 4 027K€ soit 20,55%

Elles comprennent 2 axes d'intervention :

- **la politique vie citoyenneté** recouvre les activités d'état civil, des formalités administratives, des élections, du recensement, du cimetière, de la communication, du fonctionnement de la municipalité (indemnités et frais des élus), des initiatives en matière de relations internationales et enfin de politique de tranquillité publique et de prévention urbaine.

Les principaux investissements 2018 concernent :

- des travaux d'aménagement et d'accessibilité au cimetière pour 115K€ et 23K€ d'acquisitions de columbariums,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage et le début de la mise en œuvre de la vidéo-protection (reconnaissance et installation des fourreaux) pour 51K€,
- une licence pour les Procès Verbaux et un radar pour la police municipale pour 13K€,
- la refonte du site internet de la Ville pour 39K€,

- **la politique moyens collectifs** recouvre certaines activités fonctionnelles internes et transversales telles que les systèmes d'information, le secrétariat général, les finances, le personnel, les achats, la gestion locative ...

En investissement, on peut principalement noter :

- 198K€ d'acquisitions de matériels informatiques (notamment le remplacement des serveurs pour 129K€) et 61K€ de logiciels,
- 47K€ d'acquisitions de copieurs,
- 30K€ de travaux divers à l'Hôtel de Ville (dont 6K€ pour la maîtrise d'œuvre afin d'aménager une salle d'archives) et 15K€ pour une nouvelle signalétique,
- 6K€ de travaux à la gendarmerie (installation d'une marquise)

Services au public	Dépenses	Recettes	Coût net	Part dans le coût total net
Section de fonctionnement				
Politique Vie Citoyenneté	1 367 751	104 086	1 263 665	8,42%
Politique Moyens Collectifs	2 659 573	503 795	2 155 778	14,36%
<b>Total fonctionnement</b>	<b>4 027 325</b>	<b>607 882</b>	<b>3 419 443</b>	<b>22,77%</b>
Section d'investissement				
Politique Vie Citoyenneté	241 688	0	241 688	5,28%
Politique Moyens Collectifs	365 658	0	365 658	7,98%
<b>Total investissement</b>	<b>607 346</b>	<b>0</b>	<b>607 346</b>	<b>13,26%</b>
Budget global				
Politique Vie Citoyenneté	1 609 439	104 086	1 505 353	7,68%
Politique Moyens Collectifs	3 025 231	503 795	2 521 436	12,87%
<b>Total politiques des services au public</b>	<b>4 634 671</b>	<b>607 882</b>	<b>4 026 789</b>	<b>20,55%</b>